

Remarques sur la notion de continuité

Autor(en): **Paunier, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **59 (2002)**

Heft 3: **"Villes et villages. Tombes et églises" : la Suisse de l'Antiquité Tardive et du haut Moyen Age**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-169663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Session V: Table ronde

Remarques sur la notion de continuité

par DANIEL PAUNIER

Il a souvent été question, au cours de ce colloque, de rupture et de continuité, notions dont l'importance ne peut que s'imposer lorsqu'on tente de mieux comprendre les périodes de transition et d'évaluer les mutations des sociétés antiques mais dont la définition reste trop souvent imprécise. L'époque qui nous a occupés pendant ces trois jours, est marquée par des crises économiques et politiques, des redécoupages administratifs, des mouvements de populations, ou encore l'avènement du christianisme, autant d'événements dont les dates historiques sont souvent mal assurées. Par ailleurs, on l'oublie trop souvent, le passage de l'archéologie à l'histoire, reste un exercice périlleux et la connaissance d'un site, aussi exhaustive soit-elle, ne saurait conduire, *ipso facto*, à la généralisation et à l'exemplarité. Qu'entend-on par continuité? Dans quels domaines, sous quelle forme, selon quel degré d'intensité et à quel moment s'est-elle exercée? S'applique-t-elle à des systèmes politiques, économiques, sociaux ou militaires, au peuplement, aux croyances, aux formes d'occupation des sols et d'exploitation des terres, aux modes de construction, à la technologie? Quelle est la validité des critères mis en œuvre, le caractère exemplaire du *corpus* des sources ou la valeur d'indices chronologiques d'autant plus fragiles que l'archéologie peine, en raison de leur raréfaction, à reconnaître les témoins matériels antérieurs au IV^e siècle?

Si l'on reste dans le domaine des établissements ruraux, de nombreux cas de figures, définis par Paul Van Ossel,¹ peuvent se présenter:

- A. Réoccupation de la villa du Haut-Empire
- sans modifications apparentes,
 - avec restauration ou développement architectural (Yvonand-Mordagne, La Grange),

- avec réduction de la surface occupée, sans modifications fonctionnelles (Bernex, Vandoeuvres),
 - avec restaurations sommaires, «squattérisation» des structures antérieures et modifications fonctionnelles (Marly, Baugy-Montreux).
- B. Constructions nouvelles, à proximité de la villa ou sur un site nouveau (Sézegnin, Cessy F, Görbelhof).
- C. Remplacement d'une villa par une nécropole ou/et une église.

Il conviendrait encore d'établir, pour chaque cas, la durée d'un abandon temporaire possible, sinon probable.

D'autres formes de continuités peuvent se présenter: continuité de la répartition géographique des établissements, permanence des populations rurales, maintien de la propriété domaniale sous d'autres formes architecturales (La Grange), survivance des techniques de constructions, du confort et du décor de tradition romaine (chauffage, mosaïques, peintures murales).

En ce qui concerne le peuplement, le témoignage des nécropoles a montré une fois de plus, combien il était difficile de mettre en évidence de manière dirimante, avec l'aide de la seule archéologie, les phénomènes de rupture et de continuité et de préciser dans quelle mesure les objets ou les coutumes exogènes trahissent réellement la présence d'étrangers: seule la concordance des sources (littéraires, épigraphiques, toponymiques, archéologiques, anthropologiques ou paléogénétiques) est à même de jeter quelque lumière sur la composition ethnique d'un territoire donné.

Voilà quelques brèves remarques, destinées non point à relativiser les exemples de cas présentés lors d'un colloque, au demeurant fort riche, mais à rappeler, en toute humilité, le caractère fragile et provisoire de notre savoir.

NOTE

¹ PAUL VAN OSSEL, *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris 1992, en particulier pp. 79–120, pp. 169–184.

